

DEPARTEMENT DE COTE D'OR

ARRONDISSEMENT DE DIJON

Commission Locale de l'Eau du Bassin de la Vouge

Secrétariat technique et administratif
Syndicat du Bassin versant de la Vouge
25 avenue de la gare
21220 GEVREY-CHAMBERTIN

Date de la convocation : 26 novembre 2012
Délibération n°2012-02

Objet : Approbation du SAGE de la Vouge (PAGD, Règlement et Rapport Environnemental)

Le onze décembre deux mil douze à quatorze heures trente, la Commission Locale de l'Eau s'est réunie conformément à la loi, à la salle des fêtes de Flagey Echezeaux, sous la présidence de Monsieur VACHET Maurice, Président.

Nombres de délégués : 40

Présents : 28

Exprimés : 36

↳ du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale :

Madame Catherine LANTERNE (Izeure)
Messieurs Max CHARLES (Gilly les Côteaux)
Guy CASSIERE (Saint Bernard)
Gilles CARRE (Couchey)
Hubert POULLOT (Saint Philibert)
Rémy MARPEAUX (Magny les Aubigny)
Pierre MENU (SIE de Brazey en Plaine)
Yves GELIN (Syndicat du bassin versant de la Vouge)
Jean Claude ROBERT (Communauté de communes de Gevrey-Chambertin)
André DALLER (Communauté de communes du Sud Dijonnais)
Michel BEAUNEE (SIE de la Région de Seurre)
Maurice CHEVALLIER (SIE de Vosne-Romanée)
Maurice VACHET (Syndicat du bassin versant de la Vouge)

↳ du collège des représentants des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations :

Messieurs Pierre COQUILLET (Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or)
Denis BERTHAUT (Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or)
Georges GRENIER (CCI de Dijon)
Jean François COLLARDOT (Syndicat des Irrigants de Côte d'Or)
Michael GODIN (UNICEM Bourgogne – Franche Comté)
Christophe ALLEXANT (ASA de Saulon la Chapelle)
Frère Michel (Abbaye de Côteaux)
Noël CHAFFONGEAND (CLAPEN de Côte d'Or)
Rudy VADUREL (Véolia)

↳ du collège des représentants de l'Etat et des Etablissements Publics :

Mesdames Evelyne MORI (Préfecture de Côte d'Or)
Julie BUISSON (Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse)
Messieurs Jean Luc LINARD (DDT de Côte d'Or)

Gilles MARACHE (ONEMA)
Alain HERR (Voies Navigables de France)
Albert JEROME (Base aérienne 102)

↳ Etaient excusés :

Madame Emmanuelle COINT (EPTB Saône Doubs) - *Mandat à M. VACHET*
Messieurs Stéphane WOYNAROSKI (Conseil Régional de Bourgogne)
Roger GANEE (Conseil Général de Côte d'Or) - *Mandat à M. MARPEAUX*
Daniel SAUVAIN (Echigey) - *Mandat à Mme LANTERNE*
Jean-Louis AUBERTIN (Communauté de Communes de la Plaine) - *Mandat à M. GELIN*
Eric GRUER (FDPPMA de la Côte d'Or) - *Mandat à l'ONEMA*
Sébastien MEUNIER (SNCF) - *Mandat à M. GODIN*
Jacques POUETTE (UFC de Côte d'Or) - *Mandat à M. CHAFFONGEAND*
La DREAL de Bourgogne - *Mandat à la DDT de Côte d'Or*

↳ Etaient absents :

Messieurs Denis THOMAS (Conseil Général de Côte d'Or)
Camille MAILLOTTE (Marliens)
L'ARS

Le Président rappelle que dans le cadre de la révision du SAGE de la Vouge, les textes prévoient que la CLE doit se prononcer, préalablement à la procédure de consultation des services de l'Etat, du Comité de Bassin RM, des collectivités, des chambres consulaires et du public, sur le PAGD, le Règlement ainsi que sur le Rapport Environnemental.

Le Président rappelle que tous les éléments constitutifs ont été transmis avec la convocation à la réunion de la CLE.

A l'issue de ces consultations, la CLE devra délibérer définitivement sur le projet de SAGE de la Vouge révisé, en tenant compte des divers avis exprimés.

Après un large débat, la CLE de la Vouge décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER, les documents du SAGE (PAGD, Règlement et Rapport Environnemental) présentés,
- DE LANCER, la procédure de consultation conformément à la réglementation.

Fait et délibéré les Jour,
Mois et An ci dessus,

Pour copie conforme,

